

XPRESSO

INONDATIONS

BRAINE-L'ALLEUD



Vincent Scourneau
Bourgmestre
de Braine-l'Alleud

“Quand on offre une montre en or...”

1 Pourquoi réagir publiquement au courrier envoyé par SOS Inondations ?

“Parce que quand j'ai lu dans la presse que cette association estime qu'on a réalisé une zone d'immersion temporaire qui ne sert à rien, j'ai été choqué. Nous avons payé 3,5 millions d'euros pour cet aménagement qui bénéficie aux communes situées en aval de Braine-l'Alleud. Quand on offre à quelqu'un une montre en or, même si elle retarde d'une seconde quand on lui donne, on peut s'attendre à ce qu'il dise merci ! Alors si en plus, il affirme que c'est juste du plaqué alors que ce n'est pas le cas... Ce dont se plaint cette association s'apparente à de la calomnie !”

2 Vous avez leur avez répondu ?

“Non, je n'ai rien à dire à cette association dont je ne sais même pas qui elle représente. Mon interlocuteur à Tubize, c'est le bourgmestre Michel Januth, que j'ai contacté. Il soutient le projet de la ZIT au Paradis, évidemment. Je lui ai dit que si cela devait se reproduire, on n'en resterait pas là... C'est quand même scandaleux, un président d'association dont on ne connaît pas les qualifications, mais qui estime qu'il est plus malin que tous les bureaux d'études et les spécialistes que nous avons consultés. C'est facile de critiquer mais cette personne amène quoi au débat ? Rien. Aucune réflexion pertinente, ni le moindre centime alors qu'on investit pour protéger les citoyens.”

3 Il y a d'autres critiques sur la ZIT ?

“L'opposition a tenté de bloquer le projet à tous les stades mais au vu de la réussite du projet et de l'enthousiasme de la population, on n'entend plus rien pour l'instant... La Province a subventionné la réalisation et une demande de subsides a été introduite auprès de la Région wallonne, vue l'utilité supra-communale de cette ZIT. Le ministre-président Paul Magnette s'est d'ailleurs rendu sur place récemment. On attend une réponse, et ces déclarations intempestives risquent de coûter cher à la commune !”

Interview > V.F.



“NOTRE POLITIQUE contre les inondations FONCTIONNE !”

» Le plan d'eau du Paradis a déjà retenu des milliers de mètres cubes d'eau à plusieurs reprises, lors de crues du Hain. © FIFI

▶ Le collège communal brainois répond aux déclarations de SOS Inondations

▶ La semaine dernière, l'association tubizienne SOS Inondations a envoyé un courrier aux responsables communaux brainois mais aussi au gouverneur du Brabant wallon, aux députés provinciaux, à certains fonctionnaires wallons et même au ministre-président wallon Paul Magnette pour mettre en cause le bon fonctionnement de la zone

d'immersion temporaire (ZIT) du Paradis, le plan d'eau qui a été aménagé par la commune entre la route de Piraumont et le centre-ville.

Une attaque que le bourgmestre Vincent Scourneau (lire ci-contre) et son échevin des travaux, Henri Detandt, ont très peu goûtée. “La politique que nous menons contre les inonda-

tions fonctionne, s'indigne le maire brainois. Nous travaillons depuis 2000 en aménageant des bassins d'orage et des ZIT. On termine encore deux grands bassins pour protéger Ittre sur le Ry Ternel et sur le Ry Goret. Quand on fait le total, sur le territoire communal, ce sont plus ou moins 200.000 mètres cubes d'eau que l'on peut retenir en cas de forte pluie au profit des habitants de la vallée du Hain, Braine-le-Château et Tubize compris. C'est colossal !”

Pour les autorités brainoises, les critiques du président de SOS Inondations sur le fonctionnement de la ZIT du Paradis ne correspondent pas à la réalité. Il est par exemple faux de dire que les vannes et le moine ne permettent pas un réglage fin du niveau du lac. Il est d'ailleurs réglé pour garder un niveau constant en temps normal, comme le demande le permis d'urbanisme. Et dès que le niveau du Hain

monte, tout fonctionne parfaitement.

Quant à fustiger le choix du dispositif qui se manœuvre manuellement au lieu d'un mécanisme automatisé, l'échevin des travaux Henri Detandt, par ailleurs ingénieur et professeur à l'université, lève les yeux au ciel. “Nous avons choisi cela pour éviter que des branchages provoquent une obstruction, et risquer de caler ce qui est alimenté par un moteur, se-t-il. Avec les ouvriers communaux, on peut agir dans un délai d'une heure pour retenir 100.000 mètres cubes d'eau. Que nous reprocher ?”

Vincent Scourneau était amer face aux critiques de l'association tubizienne

Et de prolonger en soulignant que les “vannes par le haut” de différents diamètres et le moine sont conformes à ce que demandaient les bureaux d'études, les autorités provinciales, les différentes instances communales et remis un avis pour l'octroi des permis.

Bientôt une brasserie et des jets d'eau

Si le plan d'eau du Paradis constitue une ZIT équipée de manière à pouvoir retenir plus de 100.000 mètres cubes d'eau en cas forte montée du niveau du Hain, c'est aussi une zone de loisirs en cours d'aménagement. C'est en effet le défi relevé il y a quelques années par la majorité brainoise : avoir débloqué le dossier de création d'un plan d'eau alors que le plan communal d'aménagement (PCA) était inexplicablement paralysé depuis près de dix ans au niveau de la Région wallonne, tout en protégeant les habitants de la vallée du Hain.

Et si la mise en œuvre de la ZIT est aujourd'hui effective, le volet “plan d'eau de loisirs”, lui,

n'est pas encore terminé. Les promeneurs sont déjà nombreux par tous les temps sur les nouveaux chemins qui entourent le lac, mais le Collège veut ajouter sur le site une brasserie dont il pourra concéder la gestion.

Pour cela, il compte reconverter une maison toute proche : le permis devrait être déposé dans le courant du mois de février. Des poubelles et des bancs seront également ajoutés, tout comme un éclairage. Et des pompes pour alimenter un grand jet d'eau central et une douzaine de jets périphériques seront placées au printemps.

V.F.

100000
La ZIT du Paradis a été conçue pour retenir plus de 100.000 mètres cubes d'eau